MaLiCE
Le magazine des littératures & des cultures à l'ère du numérique

La crémation des veuves indiennes et les voyageurs français au XVIIe siècle. Quand la Sati devient la Sorcière

Mathilde Bedel

10.58048/2263-7664/1986

Transnationalité & Transculturalité - L'Expérience de l'ailleurs

Alors qu'il ne reste que peu de traces archéologiques de ce qui furent les premières civilisations de l'Inde, de nombreuses données littéraires ont survécu aux millénaires. Les *Védas* en sont la preuve. En tant que l'une des oeuvres fondatrices de la culture et littérature indienne, cette compilation représente un imposant recueil issu d'une transmission orale par les Aryens, dans le but de faire perdurer la tradition védique. C'est au cours de l'une de ses subdivisions que commence la réflexion concernant la création du monde et la croyance en la suprématie de divinités, élaborant une structure précise du sacrifice. Progressivement, les rites sacrificiels se placent au coeur de ce qui est supposée être la religion des *Védas.* Dans une logique analogique, les Aryens cherchaient à reproduire le fonctionnement de la nature où ce qui meurt permet de redonner la vie grâce à l'absorption. Ainsi le feu et le sacrifié, en tant que deux êtres éphémères voulant vivre, remplissent tous deux une fonction par le sacrifice. Agni, le dieu du feu représente le messager des dieux et le sacrifié devient l'oblation. C'est donc grâce aux flammes qu'il devient possible de participer à la vie cosmique car en nourrissant le feu, l'homme nourrit les dieux[1].

La place de la femme au sein de la culture indienne est relativement complexe. Par sa condition, la femme ne peut accéder à l'accomplissement suprême qu'est la libération du cycle des renaissances, sans passer par le stade masculin au cours de sa dernière réincarnation. Cependant c'est grâce à elle que l'homme s'accomplit puisqu'elle donne naissance à sa progéniture. La puissance de vie contenue dans la femme est donc un élément à maîtriser ; ce que s'attachent à faire les clauses du mariage, essentiellement orientées autour de la notion de fidélité. Le rite de Sati poursuit cette volonté car en brûlant vivante aux côtés de son défunt mari, la femme prouve au monde qu'elle lui restera fidèle en le suivant dans la mort.[2] Mais pour les voyageurs européens, la tenue de ce rituel est un choc important qui fait référence à leur propre culture, dans une époque où sévit la chasse aux sorcières. L'imaginaire autour d'un occultisme démoniaque hante les esprits européens, répandant une peur aussi palpable qu'un bûcher encore froid. Dans leur peinture des moeurs et coutumes indiennes, les voyageurs français ne peuvent s'empêcher de faire allusion à leurs propres références culturelles, mélangeant ainsi ce qu'ils découvrent et ce qu'ils connaissent. Leur confusion transparaît d'ailleurs à travers une théâtralisation du récit qui leur permet de mettre en doute le bien fondé d'une tradition apparentée à la sorcellerie, dénoncée par le clergé. En quoi peut-on dire que le style employé par les voyageurs les amène à transposer leur propre imaginaire diabolique sur un rite aux racines éminemment indiennes ? Pour tenter de comprendre leur cheminement de pensée, l'analyse sera divisée en trois parties. Il s'agira d'abord d'étudier dans quelles mesure la façon de rédiger le récit du rite permet à l'écrivain de créer un lien avec le lecteur. Pourtant la position des voyageurs n'est pas aisée car la Sati lui apparaît à la fois comme la victime de ses bourreaux, mais aussi telle une héroïne tragique aux intentions démoniaques. Enfin, suite à leur analyse souvent tronquée, certains écrivains dénoncent la cruauté indienne, allant même jusqu'à proposer un retour réflexif sur leur propre société.

Le récit théâtralisé d'un rite faisant étrangement écho aux connaissances du lecteur

Dans le corps des récits de voyage, l'introduction au rite de sati s'inscrit au coeur de la présentation des moeurs et coutumes indiennes, en lien avec la religion hindoue. Bien souvent, les voyageurs font la description du rite en s'appuyant sur des schémas

narratifs relativement similaires. Ils tentent toujours de le contextualiser avant d'en proposer une explication qu'ils illustrent par une ou plusieurs anecdotes leur permettant de s'introduire ou non dans le récit. De nombreux voyageurs expliquent que l'origine du rite est due à la nécessité de punir les femmes dont la soif d'empoisonner leur mari était devenue fréquente. Jean Guidon de la Chambelle propose, au sein d'un même chapitre deux anecdotes. D'abord l'aventure d'un jeune marchand empoisonné par sa maîtresse et contraint de l'épouser pour qu'elle lui donne l'antidote. Par la suite, le voyageur évoque la tenue du rite de sati, établissant ainsi un lien implicite entre ces deux histoires [3]. D'autres voyageurs utilisent ce même procédé, comme Guy Mocquet. Ce dernier est certain que les hindous tiennent si peu à la vie qu'ils meurent facilement d'empoisonnement ou de suicide ; il tient d'ailleurs à le démontrer à travers une anecdote burlesque où il se met en scène[4].

Au fil du siècle, les voyageurs s'appuient de moins en moins sur l'idée de la veuve empoisonneuse parce qu'ils tentent de s'approcher au mieux de la réalité indienne. Ils cherchent alors à donner à leur lecteur le plus de détails possibles sur les diverses méthodes utilisées pour honorer le rite de sati. Tavernier fait partie de ceux qui tentent de se montrer le plus exhaustif possible. Il énumère les diverses façons d'appliquer le rituel selon les nombreuses régions de l'Inde et participe à l'élaboration prototypique de la belle veuve richement parée qui arrive sur son lieu de crémation en dansant. Mais, selon le regard du voyageur, son style varie d'un récit à l'autre[5]. Ainsi, Pyrard de Laval[6] et Barthélémy Carré[7] s'appuient sur une description neutre et concise du rite alors que d'autres comme Charles Dellon[8] ou François Bernier[9] entrent dans un récit plus personnel. Ces derniers se permettent d'intervenir en caractérisant de manière dépréciative ce qu'ils observent et ont également tendance à recourir au pathos. De fait, ils mettent souvent en scène des personnages dont les noms sont tus, ce qui leur donne à la fois un caractère général et fictif. En introduisant la fiction, les voyageurs bénéficient d'un double statut : d'abord en tant que témoins mais aussi de conteurs. Ils peuvent par ce biais créer une oscillation entre les propos réels et imaginaires du récit. De cette manière, la plupart des auteurs donnent peu de précisions temporelles, et restent relativement lacunaires concernant leurs sources lorsqu'ils n'ont pas directement assisté à la crémation d'une veuve.

Le rite en lui-même est construit selon une succession d'étapes qui incitent à une écriture théâtralisée pour en rendre compte[10]. Dans un premier temps, la parole prédomine car c'est en se déclarant prête à brûler vive que la veuve s'engage irrémédiablement à monter sur son bûcher funèbre. Par la suite, elle doit dépasser un certain nombre d'obstacles pour se rendre à son lieu de crémation. Enfin la mise à mort, publique, avec des spectateurs actifs composés de la famille, la belle-famille, la caste et toute personne voulant assister au spectacle. En effet, le public est présent afin d'encourager la veuve à aller jusqu'au bout de sa détermination première car c'est grâce à son acte que sa famille et sa caste seront honorées. Les voyageurs avaient donc bien la possibilité d'assister à la tenue d'un rite de sati, mais ils n'en ont pas tous eu l'occasion. La plupart d'entre eux fournissent donc le récit d'une ou plusieurs crémation de veuves, même lorsqu'ils n'en ont pas été témoins. Ainsi, selon les écrits viatiques varient plus ou moins mais la même trame est généralement respectée. À la mort de son mari, la veuve annonce sa volonté de le suivre dans la mort. Ses proches cherchent artificiellement à l'en dissuader puis les femmes l'aident à se parer comme au jour de ses noces. Conduite en grande pompe sur son lieu de crémation, elle est accueillie par les chants et acclamations de l'assemblée déjà présente. Le brahmane qui officie, la félicite avant de l'aider à se placer sur le lieu du sacrifice. Une fois le feu allumé, le public doit encore rester actif car il faut aider le brahmane à accélérer la crémation. De cette manière, les spectateurs vont lancer des matières combustibles dans les flammes comme des pots d'huile, ou pousser la veuve dans une fosse profonde à laquelle ils ont déjà mis feu, témoigne Tavernier. Enfin, quand la veuve a pris feu, l'assistance couvre ses cris par diverses danses et chants déclare Souchu de Rennefort.

Le positionnement complexe du voyageur face à une veuve possédée par l'attrait du feu

Le rite de sati est présenté plus ou moins précisément par les voyageurs qui transmettent leur positionnement. En effet, qu'ils en aient été témoins ou non, ils témoignent tous de la même répugnance face à la crémation des veuves hindoues. Employant régulièrement le vocabulaire de l'effroi et de la répulsion, les voyageurs jugent cette coutume particulièrement cruelle et propre au peuple hindou. L'horreur vient notamment du fait que les sati soient à la fois soumises à une pression communautaire

et porteuse d'un orgueil effronté. En effet, les brahmanes les rassurent en leur promettant une vie meilleure après la mort. Mais les voyageurs soulignent que les veuves leur remettent tous leurs bijoux et parures avant l'allumage du feu. Mais leur façon de considérer la sati varie selon les récits.

Tout d'abord, la veuve est généralement reconnue comme issue d'une haute caste ou en tout cas fière de se sacrifier. Elle dérange donc l'écrivain qui ne sait lui reconnaître un statut de victime soumise et le prestige d'une héroïne antique. Nombre de voyageurs qualifient le rite de spectacle ou de tragédie dans lesquels la veuve hautement déterminée allume elle-même son bûcher funèbre. Ainsi, bien que le rite les répugnent, les voyageurs sont en général troublé par la veuve qui bien souvent les fascine, notamment par sa grande beauté. L'écriture théâtralisée permet alors au voyageur de se mettre en scène en se démarquant du public hindou. Il peut alors renforcer certaines descriptions de personnes devenues les personnages de la tragédie dont il rend compte et transmettre son indignation.

Dans un premier temps, l'idée d'une femme se sacrifiant volontairement n'est pas acceptable pour les voyageurs français du XVII siècle. Ainsi, certains d'entre eux déclarent que la veuve est droguée par le brahmane lorsqu'elle arrive sur le bûcher. Mocquet explique même qu'il existe une rivière utilisée par Satan pour abuser des dévots, tout en remettant en question le caractère humain des femmes. Ces dernières seraient d'après lui, plus propices à être sacrifiées car leur corps par son aspect huileux, a une meilleure prise combustible que l'homme. Mais si l'hypothèse de la veuve droguée n'est pas reprise à l'unanimité, l'arrière plan maléfique est lui bien présent, donnant lieu à de multiples anecdotes. Tavernier parle des onze veuves d'un même raja qui furent contrariées dans leur volonté d'honorer le rite et furent retrouvées mystérieusement mortes. Il évoque également celle qui se brûle le bras pour prouver sa détermination à être sacrifier. Thévenot[11] raconte que treize femmes auraient suivi deux rajas rajpoutes. Mais c'est l'anecdote de L'Estra[12] qui propose l'ultime démesure puisqu'une veuve aurait été suivie dans les flammes par trois cents de ses servantes. Le lieu de crémation s'étend alors puisqu'il n'est plus exclusif à la veuve fidèle à son mari et peut également accueillir les servantes aimant leur maîtresse. Les femmes seraient alors liées au feu telles les sorcières, décrites par de Lancre, se rendant à un « festival de plaisir » par amour[13].

La sorcière perd sa magie et devient une femme comme les autres

C'est dans sa lettre à Monsieur Chapelain, le 4 octobre 1667, que Bernier évoque le topos du rite de sati. Réutilisant les préjugés diaboliques dont la veuve est porteuse, il décrit une série d'anecdotes au cours desquelles il s'appuie directement sur le vocabulaire de la sorcellerie et se met en scène. D'abord convoqué pour tenter de dissuader une veuve à devenir sati, il découvre dès son entrée dans la pièce « un sabbat de sept ou huit vieilles horribles à voir », entourant une veuve possédée par une « diabolique fureur » qui la détermine à vouloir brûler vive. Il crée ainsi une représentation démoniaque, essentiellement caractérisée par le portrait physique des personnages implicitement reliés à au thème de la possession satanique. Employant le mot « spectacle » pour décrire le rite, il déclare faire du théâtre le support narratif le plus approprié. Ainsi il perpétue un courant littéraire de l'époque où le Diable était un personnage aux diverses manifestations. Mais s'il s'appuie ce mouvement c'est pour mieux y appliquer le rituel hindou en vue de le rendre conforme à l'imaginaire européen. En donnant un aspect tragique à son récit il réinterprète complètement le rite indien et le dénature de son essence hindoue, pour lui donner une allure diabolique. Cependant, il semble vouloir détourner également ce système dramatique car selon les anecdotes, il donne un aspect comique à la situation ou crée des coups de théâtre. Certains personnages sont donc décrits de manière caricaturale afin d'augmenter leurs traits terrifiants et la veuve saute dans une fosse enflammée avant d'être suivie par ses servantes, ce qui coupe la linéarité de la description.

Mais évoquer le rite de sati peut aussi être un bon moyen, pour les voyageurs, de dresser le portrait d'un système religieux extrêmement cruel. En effet, alors qu'elles apparaissent la plupart du temps déterminées à brûler vive, les veuves changent parfois d'avis. Dans ces cas-là, ce sont les brahmanes suivis des membres du public qui déclenchent la mise à mort. Certains voyageurs témoignent, comme Bernier, avoir vu des femmes se faire battre à coups de bâton ou être attachées pour rester dans les flammes. Ces veuves sont alors souvent décrites par le biais d'une emphase pathétique que souligne d'abord leur âge précoce. Ainsi Thévenot rapporte la grande régularité de veuves ayant entre cinq et six ans, Bernier donne douze ans à la plus jeune de celle qu'il

a vu brûler. Dellon évoque également une enfant sacrifiée en appuyant sa description sur l'innocence sacrifiée pour une idéologie. Désespérées, ces veuves avancent vers leur lieu d'exécution en pleurant, ou en luttant pour reculer. D'autres fois c'est en voyant le bûcher qu'elles paniquent et changent d'avis. Mais forcées, et souvent accompagnées par de vieilles femmes, elles sont accueillies par les brahmanes, ces hommes maigres auxquels les longs cheveux ébouriffés donnent une allure endiablée. La religion hindoue devient alors le prétexte d'une vive consternation sous la plume des voyageurs qui en dénoncent la grande cruauté.

Ces réflexions sur la religion hindoue sont par la suite reprises par Robert Challe qui à la fin du siècle en propose un élargissement. En comparant les deux versions de son récit de voyage, il apparaît que son texte a été modifié. Dans la version dite primitive, retraçant son voyage au jour le jour, il présente une belle veuve d'environ vingt sept ans et comparable à toute femme de son âge. Elle perd alors son altérité puisqu'elle devient interchangeable avec une Française. Très décidée, elle monte sur le bûcher et meurt rapidement, ce que résume l'auteur en une phrase. Mais dans la seconde version de son récit de voyage, écrite dix sept ans après son retour, Challe transforme la veuve en une jeune fille de dix-sept ans qui met le temps d'un « *miserere* » à mourir, soit plus d'un quart d'heure[14]. Cette correction donne ici tout son sens à la critique construite par le voyageur. En effet, Challe dépossède le rite de l'aspect démonologique que lui attribuaient les voyageurs, pour mieux dénoncer l'aveuglement religieux propre à tous les dévots. Il considère les sati comme des femmes crédules et orgueilleuses, se targuant d'une vie meilleure après leur mort atroce. Manipulées par leur entourage constitué d'une infinité de bigotes et de brahmanes fripons. Il termine sa description en citant Lucrèce qui place toutes les religions à égalité, invitant alors le lecteur à s'interroger sur ses propres préjugés. Ainsi, il propose de relativiser la cruauté hindoue qui n'est finalement pas si éloignée de la chrétienne.

Aucun des voyageurs n'a finalement pu prendre assez de recul pour comprendre le rite de sati en lui-même. Ils étaient eux-mêmes immergés dans une culture où les superstitions conduisaient à la mise à mort par le feu de femmes reconnues coupables. Pourtant bien que la découverte du rite de sati leur parut extrêmement choquant, ils ne font jamais le lien entre le brûlement de sorcières et celui des veuves hindoues, comme le souligne Pompa Banerjee. Par contre, le rite de sati devint très rapidement un topos du

récit de voyage en Inde, s'ils n'y ont pas assisté, la plupart des voyageurs en transmettent donc le récit par des propos rapportés. La belle veuve sacrifiée aux flammes pour suivre son défunt mari dans la mort deviendra d'ailleurs une figure importante de la littérature des siècles suivants.

1 .

Jean Varenne , *L'hindouisme des textes sacrés,* [in] *Encyclopédie des Mystiques Orientales,* sous la direction de M.-M. Davy, Robert Laffont, 1975, p.65.

2 .

« La sati c'est « l'épouse vertueuse » : chaste et fidèle. [...] *Sati* désigne donc la femme qui se brûle, et non le rite ou la coutume de crémation des veuves. Ce sont les Anglais qui, à la fin du XVIII siècle, ont officialisé l'amalgame, que beaucoup de voyageurs avaient fait avant eux, entre la femme immolée et le sacrifice des veuves ». Catherine Weinberger-Thomas, *Cendres d'immortalité, La crémation des veuves en Inde*, Paris, Seuil, 1996, p.32-33.

3 .

Jean-Guidon Chambelle (de la), *Mercenaires français de la VOC : La route des Indes hollandaises au XVII siècle*, Éditions : Chandeigne, Collection : Magellane, 12 janvier 2004, p.118.

4 .

Jean Mocquet , *Voyage à Mozambique et Goa : La Relation de Jean Mocquet (1607-1610)*, Éditions : Chandeigne, Collection : Magellane, 30 novembre 1996, p.99.

5 .

Jean-Baptiste Tavernier, *Les Six Voyages de Monsieur J. B. Tavernier, [...] En Turquie, En Perse, Et Aux Indes*, Éditeur : Nabu Press, Broché, Paris, livre 3, Tome II, 30 mars 2012, p.381.

6 .

François Pyrard de Laval, *Voyage de Pyrard de Laval, contenant sa navigation aux Indes Orientales, aux Moluques et au Brésil : ses divers accidens, adventures qui lui sont arrivez en ce voyage en allant et retournant mesme pendant un long séjour, avec la description des païs, mœurs, loix, façons de vivre, police et gouvernement, du trafic et commerce qui s'y fait,* éd. Jérôme Bignon, Paris, R. Dallin, 1615.- 2 vol. (Paris, BnF : 8-O2K-25) ; éd. Geneviève Bouchon, *Voyages de Pyrard de Laval aux Indes orientales, (I60I-I6II)*, Paris, Chandeigne, Coll : Magellane, I998, 2 vol.

7 .

Barthélémy Carré, *Voyage des Indes orientales, mêlé de plusieurs histoires curieuses,* Paris, Vve de C. Barbin, I699.- 2 vol. (Paris, BnF : 8-O2K-48 (1-2)) ; éd. Dirk Van Der Cruysse, *Le Courrier du Roi en Orient : Relations de deux voyages en Perse et en Inde I668-I674*, Paris, Fayard, Coll : LITT.GENE., 2005.

8 .

Charles Dellon, *Nouvelle Relation D'Un Voyage Fait Aux Indes Orientales: Contenant La Description Des Isles de Bourbon & de Madagascar, de Surate, de La Côte de Malabar, de Calicut, de Tanor, de Goa,etc. Avec l'histoiredes plantes & des animaux qu'on y trouve,* Éditeur : Nabu Press, 2 avril 2010.

9 .

François Bernier, *Un libertin dans l'Inde moghole : Les voyages de François Bernier (1656-1669)*, Éditions Chandeigne, Collection : Magellane, 4 avril 2008.

10 .

Charles Malamoud, *La danse des pierres, étude sur la scène sacrificielle dans l'Inde Ancienne,* Paris, Seuil, 2005, p.132.

11 .

Jean Thevenot, *Relation d'un voyage fait au Levant... et de plusieurs autres lieux d'Asie et de l'Afrique... outre les choses mémorables arrivées au dernier siège de Bagdat, les cérémonies faites aux réceptions des ambassadeurs du Mogol et l'entretien de l'autheur avec celuy du Pretejan, où il est parlé des sources du Nil,* Paris, L. Billaine, 1664.- [XVIII]

(Paris, BnF : RES 4-O2-36 (1) ; MICROFILM M-19117 et NUMM-106525) ; éd. Françoise de Valence, *Les Voyages aux Indes orientales : contenans une description exacte de l'Indostan, des nouveaux Mogols, et des autres peuples et païs des Indes orientales, avec leurs moeurs et maximes, religions, fêtes, temples, pagodes, cimetiéres, commerce, et autres choses remarquables* [Texte imprimé] / Jean de Thevenot ; H. Champion, Coll. « Les Géographies du monde », 11, Paris, 2008.

12 .

François L'Estra , *Relation d'un voyage fait aux Indes orientales,* Paris, E. Michallet, I677.- II- (Paris, BnF : 8-O2K-38 et MFICHE 8-O2K-38) ; *Voyage de François de l'Estra : Aux Indes Orientales (I671-I676)*, Paris, Chandeigne, Coll. : Magellane, 2007.

13 .

Pompa Banerjee, *Burning women, widows, witches and early modern European travelers in India*, p.53.

14 .

Robert Challe, *Journal d'un voyage fait aux Indes orientales par une escadre de six vaisseaux commandez par M. Du Quesne, depuis le 24 février I690, jusqu'au 20 août I69I, par ordre de la Compagnie des Indes Orientales. Ouvrage rempli de remarques curieuses sur quantité de sujets, et particulièrement sur la Navigation et sur la Politique de divers Peuples et de différentes Sociétez,* Rouen, Jean-Baptiste Macheul le Jeune, 1721.- 3 vol. (Paris, BnF : O2K-59 et 8-O2K-59 (A, 1-3)) ; éd. Frédéric Deloffre et Melâhat Menemencioglu, Paris, Mercure de France, I979 ; Paris, Mercure de France, Le Temps Retrouvé, I983, 2 vol. ; éd. Frédéric Deloffre et Jacques Popin, *Journal d'un voyage fait aux Indes Orientales. A Monsieur Pierre Raymond. Relation de ce qui est arrivé dans le royaume de Siam en I688.* Textes inédits publiés d'après le manuscrit olographe, Genève, Droz, Textes Littéraires Français, I998 ; éd. Frédéric Deloffre et Jacques Popin, *Journal d'un voyage fait aux Indes orientales : du 24 février 1690 au 10 août 1691 / Robert Challe*, Nouv. éd. Augm., Paris, Mercure de France, Coll. : Le Temps retrouvé, 2002, 2 vol. (Paris, BnF : 2003-149044 (Vol.1) et 2003-151326 (Vol.2)). vol.2, p.17.